

**SOCIETEX CORPORATE FINANCE**  
accompagne la cession d'ADUCTIS



**La société ADUCTIS intègre le groupe BERGER-LEVRAULT**



Le 28 novembre dernier, le groupe BERGER-LEVRAULT a acquis 100% des parts de l'entreprise d'édition de logiciels à destination des collectivités locales, ADUCTIS.

Monsieur Didier VALLÉE a créé ADUCTIS en 1995 avec un associé et il en était jusqu'à ce jour le principal actionnaire. Basée dans le sud de l'Île de France à Bièvres (91) ADUCTIS propose des logiciels métiers pour la gestion des moyens techniques des collectivités locales. La société dispose d'un portefeuille de plus de 500 clients avec une part de marché de 45% en France et 95% en Belgique francophone (Bruxelles y compris). Elle assure le développement, la formation des usagers et la maintenance de ses logiciels ce qui lui procure une récurrence de plus d'un tiers de son Chiffre d'Affaires. Cherchant toujours de nouveaux débouchés elle aborde le marché des Conseils Généraux qui lui offre de nouvelles possibilités d'expansion.

Souhaitant partir à la retraite, Monsieur Didier VALLÉE a confié à SOCIETEX CF la mission d'identifier des repreneurs potentiels et d'organiser l'ensemble de la transaction.

BERGER-LEVRAULT, groupe d'édition historique à destination des services publics et de la santé, s'est rapidement distingué comme étant un repreneur idéal grâce à son positionnement stratégique lui permettant d'intégrer la structure d'ADUCTIS tout en créant des synergies génératrices de nouvelles opportunités. C'est donc aussi bien la structure que le projet d'intégration et de développement de BERGER-LEVRAULT qui ont convaincu Didier VALLÉE de lui céder son entreprise.

Après un bon exercice 2010 dont le chiffre d'affaires a dépassé 3M€ pour une rentabilité excellente, l'exercice 2011 laisse présager d'une forte croissance et d'un carnet de commandes en hausse. Grâce à la bonne gestion de Monsieur VALLÉE, BERGER-LEVRAULT peut avoir confiance en la bonne intégration de cette entreprise.

**Conseils cédant :**

Financier : SOCIETEX CF (Christophe GIECOLD – Guy de MONTMARIN – Thomas DELARUE)

Juridique : LERINS Avocats (Laurent JULIENNE et Natacha KOUZNETZOFF)

## **À propos de SOCIETEX CORPORATE FINANCE**

Créé en 1952, SOCIETEX CORPORATE FINANCE est le plus ancien cabinet français indépendant spécialisé dans le conseil en Corporate Finance. Ses domaines d'intervention, en France et à l'étranger, couvrent principalement :

- Le conseil en cession-acquisition - et l'ingénierie financière qui l'accompagne - sur tout le segment du Small et du Mid-Cap : les valeurs des opérations conseillées sont comprises, pour la plupart, entre 2 et 50 millions d'euros.
- L'évaluation d'entreprises sous la marque SVA (SOCIETEX VALUATION & ADVISORY) : valeurs de titres, valeurs des éléments incorporels...

SOCIETEX CORPORATE FINANCE réalise environ 20 transactions chaque année depuis 10 ans avec 200 à 400 millions d'euros de valeur d'entreprises conseillées selon les années. Le cabinet réalise également plusieurs dizaines de missions d'évaluation d'entreprise ou de marque sous la marque SVA.

Fort de la qualité de ses prestations « sur mesure » pour les PME familiales du Mid-Market, SOCIETEX CORPORATE FINANCE est un acteur reconnu et respecté.

SOCIETEX CORPORATE FINANCE, acteur indépendant leader, sur le Marché des Smid-caps, de la fusion acquisition et dans le conseil en évaluation, renforce son intégration au sein du réseau international IMAP, 4<sup>ème</sup> réseau mondial de transactions pour les PME - source Thompson Reuters - mars 2011 - avec 11 milliards USD de valeur de transactions en 2010.



## **Contacts SOCIETEX CORPORATE FINANCE**

Christophe GIECOLD  
06 63 38 88 52  
[christophe.giecold@societex.com](mailto:christophe.giecold@societex.com)

[www.societex.com](http://www.societex.com)

SIRET : 34330081000052